## NOUVEAU !

Dorénavant, le dépôt des dossiers REAAP doit être réalisé **sur la plate-forme de service ELAN.** Seuls les dossiers déposés sur cette plate-forme seront étudiés.

Vous pouvez y accéder par l'adresse suivante : elan.caf.fr



- <u>Avant de commencer, pensez à vous munir des documents suivants et de les scanner</u>: RIB de l'association, certificat d'inscription au répertoire SIRENE (sur le site INSEE sirenage), récépissé de déclaration en préfecture, statuts datés et signés, liste datée du CA et Bureau, compte de résultats et bilan de l'année de N-1, budget prévisionnel.
- 2. Pour votre première connexion, vous devrez créer un compte.
- 3. Une fois connecté à votre compte, merci de bien vouloir <u>réaliser votre appel à projet</u> en suivant les items qui s'affichent à l'écran.



Lors de votre saisie, merci de bien vouloir faire attention aux points suivants :

Respecter la syntaxe de la CAF d'appartenance « CAF-65-HAUTES-PYRENEES »

	carda and	
Choix de l		

• Sélectionner : « 1ere demande » ! Pour cette 1ere demande, il faudra alors insérer les pièces justificatives demandées.

	Intitulé du projet *	
~	Thématique *	~
~	Fréquence *	~
	Nom de(s) l'établissement(s) scolaire(s) Première dema	

la partie budget, et pour la saisie de vos financeurs, il faut respecter la syntaxe précédente : CAF-65-HAUTES-PYRENEES / CD-65-HAUTES-PYRENEES / GIP-65-HAUTES-PYRENEES /MSA-65-HAUTES-PYRENEES

Conseil départemental		0,00 €
Q	CD-65	
MSA	CD-65-HAUTES-PYRENEES	0,00 €
Q	Recherche d'un financeur	

• Penser à enregistrer régulièrement



Vous êtes bloqués ? Vous trouverez en pièce jointe de ce mail un « guide usagers ELAN Caf »

Si vous désirez un support technique, merci de bien vouloir nous contacter sur l'adresse mail :

omega.tarbes@caf.fr